

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	0
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
7 mai 2026

Délibération n° 35/2026

Portant sur la demande de subvention pour les
travaux de réfection de la Lisonne

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 7 mai 2026 à 20h, selon convocation en date du 30 avril 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Pierre FERLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Édith LÉGER - Marie LINET – Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT

Absente sans donner pouvoir : Édith LÉGER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de réfection de la Lisonne, le devis de l'entreprise SAS HARDY TP pour un montant de 16.200,00 € a été retenu.

Des demandes de subvention peuvent être sollicitées auprès de différents organismes publics : Conseil Départemental (date dépôt du dossier fixé au 31 mai).

Il précise que ces aides financières permettraient de réduire le coût restant à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental
- d'autoriser le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'afférent à cette opération.

Pierre FERLAND
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 7 mai 2026
Régis de SOLMS,
Maire


